



Objet : Délégation aux Fonctions d'Officier d'Etat Civil - Odile BERNY - le 5 juillet 2025

ARRETE

LE MAIRE DE LA VILLE DU MANS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Etant donné l'empêchement de Messieurs et Mesdames les Adjoints,

Arrête

ARTICLE 1er : Madame Odile BERNY, Conseillère Municipale, est déléguée, concurremment avec Nous, pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, le 5 juillet 2025.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mans, le 27 novembre 2024

Le Maire,

Signé par Stéphane LE FOLL

Stéphane LE FOLL
Président de Le Mans Métropole,
Ancien Ministre